

Décision Générale colonial

Décision n° 458-218-1914 Mutation.

n° 458-218-1914

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 26 décembre 1914
Numéro JO n° 218 du 31/12/1914	Date du numéro 31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

les plantons de me classe: Ouarsama Dambil, Aden Guire, en service au Secrétariat Général, Gouied Farah et Sald Samatar attachés au Service des Postes et Télégraphes, ont été élevés à la deuxième classe de leur emploi pour compter du 1er Janvier 1915.